



Mise en place d'un *comité régional* *et de comités locaux*

pour soutenir les personnes proches aidantes (PPA)

L'EXPÉRIENCE DU CISSS DE CHAUDIÈRES-APPALACHES

Ce cahier fait partie d'un recueil de pratiques ayant comme objectif de favoriser le soutien et la pleine reconnaissance des personnes proches aidantes d'aînés (PPAA). Il a été produit à la suite d'une collecte de pratiques réalisée dans plusieurs établissements du réseau de la santé et des services sociaux du Québec. Le recueil est composé de cahiers répartis en différentes thématiques. Il est diffusé, entre autres, sur la [Communauté virtuelle de pratique \(CdP\) Proche aideance](#).

Ce cahier s'adresse aux acteurs des secteurs public, associatif, communautaire ou privé, engagés au sein d'organisations ayant à cœur la proche aideance.

Ce cahier porte sur la mise en place du Comité Virage Proches Aidants Régional (CVPAR) et des 8 Comités Virage Proches Aidants Locaux (CVPAL). Il possède deux sections, l'une descriptive et l'autre réflexive, visant à stimuler vos réflexions afin d'adapter cette pratique à votre milieu.



« *Accompagner, c'est co-construire (...); c'est cheminer conjointement, accepter l'incertitude, s'impliquer, écouter, comprendre, orienter vers un mieux...* »²

« *L'accompagnement se pense à partir de ce qui mobilise les personnes.* »³

Notre intention

La pratique présentée dans ce cahier vise des actions concrètes qui favorisent le soutien et la pleine reconnaissance des PPAA; elle se veut être une **inspiration pour passer à l'action**. De plus, les expériences de chacun sont susceptibles de la **faire évoluer**.

Ce cahier est construit afin de susciter **la réflexion**.

À noter que les réflexions proposées prennent ancrage dans **l'approche d'accompagnement**¹. Cette approche invite les personnes à mobiliser leurs forces et leur autonomie pour atteindre leur but. Elle prend assise sur l'implication, dès l'initiation d'une démarche, de l'ensemble des acteurs concernés. L'approche d'accompagnement encourage le travail de partenariat et de concertation et fait la promotion des connaissances de tous les niveaux, sans les hiérarchiser, que ce soit les savoirs expérientiels ou issus de la recherche. Toutes ces composantes visent à favoriser l'implantation de bonnes pratiques, inspirées des pratiques prometteuses présentées dans cette trousse d'accompagnement.

Pourquoi s'intéresser à une pratique de concertation comme la mise en place du Comité Virage Proches Aidants Régional (CVPAR) et des 8 Comités Virage Proches Aidants Locaux (CVPAL)?

Afin de repérer les PPAA, d'évaluer leurs besoins, de les planifier, et de leur offrir des services de soutien, les acteurs de tous les milieux ont avantage à développer une vision commune et des liens de confiance. La concertation se définit comme un « processus de mise en relation structurée et durable entre des acteurs sociaux autonomes qui acceptent de partager de l'information, de discuter de problèmes ou d'enjeux afin de convenir d'objectifs et d'actions susceptibles de les engager ou non dans des partenariats. » En effet, la concertation est une « stratégie privilégiée par les acteurs locaux et les pouvoirs publics face aux problèmes complexes »⁵.

« *Accompagner est un acte rendant capable toute personne d'être agente de changement.* »⁴



La concertation s'inscrit dans le continuum suivant :

Collaboration

Concertation

Partenariat

Quant au partenariat, il se définit comme étant une « relation structurée et formalisée (par contrat ou entente) entre des acteurs sociaux (communautaire, institutionnel, privé) impliqués dans une démarche convenue entre eux et visant la réalisation d'activités ou de services. »⁷

Le niveau décisionnel local possède une meilleure connaissance des besoins, des enjeux et des solutions adaptées au terrain⁸. Ainsi, la combinaison entre le Comité Virage Proche Aidant Régional (CVPAR) et les 8 Comités Virage Proche Aidant Locaux (CVPAL) permet une pratique de concertation agile et représentative de la réalité du terrain.



En quoi consiste La mise en place du Comité Virage Proches Aidants Régional (CVPAR) et des 8 Comités Virage Proches Aidants Locaux (CVPAL)?

Afin d'harmoniser les services de relève⁹ offerts aux PPAA dans les différents territoires de la région de Chaudière-Appalaches, la haute direction du CISSS de Chaudière-Appalaches s'est donnée le mandat, avec la collaboration de l'APPUI Chaudière-Appalaches, de mettre en place un CVPA régional (depuis 2016), ainsi que des CVPA locaux dans les 5 réseaux locaux de services (RLS) (depuis 2017).

Quels sont les objectifs de ces comités (CVPA régional et les CVPA locaux)?

Le but de ces deux types de comité est d'harmoniser les services, au niveau local et régional, à toutes les personnes proches aidantes.

Les objectifs sont :

- De faire le **repérage** des personnes proches aidantes pour pouvoir intervenir en précocité;
- De coordonner l'offre de services pour tendre vers leur **complémentarité**;

- D'éviter le **dédoublement** des services d'un organisme à un autre;
- De déterminer les **services à développer** selon les besoins exprimés par les personnes proches aidantes;
- De permettre une **vigie** de l'équité des services aux proches aidants dans l'ensemble de la région;
- De déployer, au niveau régional, les **bonnes pratiques** d'un RLS à un autre.

Le CVPA régional et les CVPA locaux permettent le développement d'une collaboration efficace et efficiente de tous les organismes travaillant auprès des personnes proches aidantes.

Plus spécifiquement, le CVPA local de chaque RLS coordonne le processus de **repérage** des personnes proches aidantes et s'assure de préserver un continuum de soins et services leur étant destinés, afin de favoriser le maintien à domicile des aînés. Il s'assure d'optimiser les services existants au niveau local et d'en développer d'autres en fonction des besoins de la population, tout en poursuivant la vision et les orientations régionales. Il vise également

à créer des liens collaboratifs solides, et à garder une communication avec les partenaires internes et externes du RLS dans lequel il agit. De plus, le CVPA local est en proximité avec la population, permettant ainsi une meilleure connaissance des particularités des proches aidants dans les RLS de la région.

Le CVPA régional a comme fonction d'établir une vision commune de tous les partenaires, de proposer des orientations stratégiques et de soutenir le développement des CVPA locaux et ce, afin d'assurer équitablement l'harmonisation des services pour toutes les personnes proches aidantes de la région.

Quelle est la structure et le fonctionnement de ces comités?

Les Comités Virage Proches Aidants Locaux (CVPAL)

On trouve un CVPAL sur les territoires suivants :

- Beauce
- Bellechasse
- Lac-Échemin
- Lévis
- Lotbinière
- Montmagny-L'Islet
- Nouvelle-Beauce
- Région de Thetford

Chaque CVPAL est composé de représentants de ces instances :

- CISSS de Chaudière-Appalaches ;
- L'APPUI Chaudière-Appalaches;
- Société Alzheimer de Chaudière-Appalaches;
- Les organismes communautaires en soutien à domicile et/ou pour les proches aidants;
- La ou les entreprise(s) d'économie sociale en aide à domicile (EÉSAD);
- D'autres partenaires pertinents selon chaque RLS.

Généralement, un CVPA local se rencontre 6 à 8 fois par année. Le comité est soutenu par des intervenants locaux du CISSS Chaudières-Appalaches qui assurent l'animation et le secrétariat. En début d'année (septembre), chaque comité CVPA local adopte un plan d'action annuel basé sur les orientations régionales. En cours d'année, le suivi de ce plan est effectué à chacune des rencontres, en portant attention aux points suivants :

1. Trajectoire de repérage;

2. Trajectoire de services;

3. Analyse de cas-traceur.

Un petit nombre de PPAA est impliqué dans cette pratique, et ce, par l'intermédiaire de sondages que certains organismes réalisent auprès de leur clientèle, afin de recueillir les besoins des proches aidants et leurs opinions sur les services déjà existants (incluant les points forts et les éléments d'amélioration).

Les Comités Virage Proches Aidants Régional (CVPAR)

Le CVPAR est composé de représentants de ces instances :

- **CISSS de Chaudière-Appalaches;**
- **L'Appui Chaudière-Appalaches;**
- **Société Alzheimer de Chaudière-Appalaches;**
- **Un représentant des entreprises en économie sociale d'aide à domicile (EÉSAD);**
- **Un représentant de chaque CVPAL (8);**
- **Un représentant du Regroupement des organismes communautaires en soutien à domicile (ROCSAD)**

Le CVPA régional se rencontre habituellement 6 fois par année. Soutenu par l'Appui Chaudière-Appalaches qui assure l'animation et le secrétariat, le CVPA régional détermine les orientations générales en adoptant un plan d'action stratégique triennal. Lors des rencontres, un suivi du plan d'action est effectué. Les responsables des comités locaux s'assurent de faire les suivis nécessaires des activités de leur comité local. De fait, ils font état du développement des trajectoires de repérage et de services. Le CVPA régional revoit les **orientations**, développe des **formations** ou élabore des **outils** pour que les comités locaux puissent développer leur expertise et mettre en oeuvre leurs actions.

Outre le suivi du fonctionnement des comités au cours d'une année, une évaluation de leurs actions est effectuée aux trois ans, grâce aux indicateurs de performance suivants :

- **Le nombre de participants aux rencontres du comité;**
- **Leur assiduité;**
- **Le nombre de rencontres tenues;**
- **L'atteinte des résultats du plan d'action¹⁰.**

Quelles sont les retombées positives?

Après trois ans de déploiement, le bilan dévoile des gains importants en termes de collaboration, de réseautage et de coordination de l'offre de services de relève. Au cours de l'année 2021-2022, le CVPA régional va élargir sa vision en déployant une nouvelle approche appelée l'approche « Tout proche aidant » qui s'intéresse à la situation de toutes les personnes proches aidantes, ainsi qu'à l'ensemble des types de services de soutien qui leur sont offerts. Les CVPA locaux seront mis à contribution pour déployer cette approche sur leur territoire.

Il est possible de faire des constats positifs de cette pratique de concertation, tels que :

- Les personnes proches aidantes profitent de services de qualité en plus grande quantité sur leur territoire, ainsi que des retombées positives qui découlent de la concertation (ex : meilleur arrimage entre les acteurs du milieu);
- La création d'un lien de confiance et d'un réflexe de consultation entre les partenaires impliqués; ces derniers ayant été bénéfiques pour la poursuite d'autres dossiers.



Merci au CISSS et à l'Appui Chaudières-Appalaches et plus particulièrement, à Mmes Nancy Chénard, Audrey Parent et M. Robert Dion.

Quels sont les conditions gagnantes et les enjeux à prendre en compte pour actualiser cette pratique?

La pratique dont s'est dotée le CISSS de Chaudière-Appalaches génère des retombées positives parce qu'il actualise, entre autres, des conditions gagnantes essentielles d'une pratique de concertation selon Denis Bourque¹¹.

Voici les conditions gagnantes pour cette pratique :

- **Faire participer et mettre à contribution les personnes et les groupes concernés :** Collaboration interprofessionnelle entre le Regroupement des organismes communautaires en soutien à domicile (ROCSAD), des d'intervenants du CISSS de Chaudière-Appalaches, le milieu communautaire et des ESSAD;
- **Déterminer ensemble le sens et les finalités de la concertation :** les besoins et les attentes des aînés ou de toutes personnes en situation de vulnérabilité, ainsi que de leurs proches, sont pris en considération;
- **Miser sur ses forces et son expertise :** développement de formations ou élaboration d'outils pour que les comités locaux puissent développer leur expertise et mettre en œuvre leurs actions;
- **Assurer les communications internes :** création de liens collaboratifs solides, et d'une bonne communication avec les partenaires internes et externes du RLS;
- **Assurer la qualité de la représentation :** représentants d'instances variées. Le fait que le leadership soit assumé par les mêmes acteurs, tant au niveau régional que local, permet d'avoir des lignes directrices qui facilitent les suivis et l'harmonisation des actions.
- **Évaluer ensemble la concertation :** outre le suivi du fonctionnement des comités au cours d'une année, une évaluation des actions est effectuée aux trois ans.

« Il faut y croire! Avoir un leadership fort au niveau stratégique. »

- Gestionnaire interviewée

Bien que cette pratique soit appréciée et utile, certains enjeux sont tout de même à prendre en considération.

Il est important de tenir compte :

- **Du rythme de chacun des RLS.** Par exemple, des délais plus longs qu'estimés dans la mise en place des CVPAL;
- **Des capacités des organisations locales** à maintenir leur niveau de mobilisation, puisqu'elles sont parfois confrontées à un roulement de personnel (intervenant et gestionnaire);
- **De l'adhésion des gestionnaires** (y compris ceux issus des organisations communautaires et des EESAD);
- **Du temps nécessaire** pour créer un lien de confiance entre les partenaires.
- **De la reconnaissance de l'expertise de tous les partenaires,** tant du RSSS pour son expertise clinique, que du milieu communautaire pour son approche globale et son « agilité »;
- **De la sensibilisation des employés du CISSS** sur la complémentarité et le partenariat avec les employés des ÉÉSAD;
- **Du repérage des PPA** en précocité (et pas seulement en urgence).

Pour réussir à relever les défis soulevés par les enjeux ci-haut mentionnés, il est conseillé de poser les actions structurantes suivantes :

Pour le CVPA régional et les CVPA locaux :

- **Optimiser la collaboration** dans les RLS et au sein du continuum de soins;
- **Impliquer les organisateurs communautaires** même s'ils appartiennent à une autre direction. Par exemple, ces derniers peuvent co-animer les rencontres;
- **Informar les partenaires, de façon régulière,** sur les avancées des actions par divers moyens : courriel, infolettres, etc.;
- **Initier des projets-pilote** visant l'amélioration de certaines pratiques.

Principalement, pour les CVPA locaux :

- **Tenir régulièrement des rencontres** qui visent à discuter des enjeux et trouver des solutions aux problèmes rencontrés dans les trajectoires (et non pas seulement faire circuler de l'information);
- **Bonifier le repérage en engageant des agents de repérage**, en créant une structure de référencement entre les partenaires et en assurant une évaluation en continu de ce processus;
- **Oser remettre en question ses pratiques respectives** et voir avec les autres partenaires les meilleures façons de travailler ensemble.
- **Organiser des dîners entre intervenants** peut faciliter la création du lien de confiance;
- **S'assurer que le CISSS garantit le soutien logistique régulier des comités** (animation et secrétariat);

Comment passer à l'action?

Si cette pratique vous intéresse, les prochaines pages vous proposent quelques réflexions, afin de valider si celle-ci pourraient être pertinente et adaptable dans votre milieu. Il ne s'agit pas d'un manuel d'instruction pour implanter une pratique. Il s'agit plutôt d'une manière de structurer votre pensée, en soutenant votre prise de décision de manière éclairée et la priorisation d'actions à entreprendre pour favoriser l'adaptation cohérente de cette pratique, en fonction des caractéristiques (forces, enjeux, etc.) de votre milieu.



Constater et observer

La première étape de réflexion à amorcer est celle visant à constater la réalité actuelle. Il est essentiel de se poser certaines questions sur l'état actuel des choses, afin de valider la présence (ou l'absence) de la problématique à laquelle tente de répondre une pratique de concertation telle que celle mise en place dans la région de Chaudière-Appalaches (CVPA régional et les 8 CVPA locaux).

Voici les premières questions qu'il est suggéré de vous poser :

Est-ce que des doublons et/ou des trous de services ayant un impact sur la réponse aux besoins des PPAA ont été remarqués dans ma région? (ex. : absence de services de répit les soirs et la fin de semaine, diversité des sujets abordés dans les séances de formation et d'information)?

Est-ce qu'il a été observé que les acteurs engagés auprès des PPAA manquent d'espace formel pour communiquer entre eux? (ex. : pas ou peu de référence vers certains organismes, manque de reconnaissance de la pertinence de l'ensemble des acteurs qui peuvent soutenir le PPAA, enjeux de confidentialité dans la transmission d'informations d'un intervenant du CISSS à un intervenant du milieu communautaire ou vice-versa)?

Est-ce qu'une tendance à travailler en silo entravant la possibilité de réaliser des projets en complémentarité a été remarquée? (Ex. : l'offre de services des EÉSAD et de l'équipe SAD du CISSS/CIUSSS ne sont pas arrimés).

Est-ce qu'il semble exister des disparités quant au soutien et à la pleine reconnaissance accordés aux PPAA, en fonction du RLS auxquels ils appartiennent? (Ex. : des limites au niveau du repérage, de l'accompagnement, du référencement, de l'accessibilité aux services de formation/information).

Existe-il un manque d'orientation claire ou de vision commune dans les initiatives entreprises en vue de l'amélioration de la qualité de vie des PPAA? (Ex. : ambiguïté des rôles des partenaires).

Pour répondre à ces questions, vous êtes invité à interpeller l'équipe en soutien à domicile (SAD) de la direction SAPA, et/ou la personne à l'interne de votre établissement, qui s'occupent des partenariats (ex : responsable du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) et/ou un organisateur communautaire). S'il semble que la majorité de ces questions se répondent de manière positive, il serait peut-être pertinent de mettre en place, tout comme le CISSS Chaudière-Appalaches, une structure de concertation à deux niveaux : régional et local.

Pour faciliter la poursuite de la démarche, il est suggéré d'explicitier certains éléments contextuels en se posant les questions suivantes¹² :

À quelle problématique spécifique cette démarche répond-elle?

Quelles sont les causes et les conséquences de cette problématique?

Quels seraient les résultats souhaités à l'issue de cette démarche?

Quelles sont les personnes visées par cette démarche?

Avec ces éléments en main, il sera ainsi plus aisé de bien communiquer l'intention derrière cette démarche et d'y rattacher des réflexions et des actions pertinentes.

Explorer les possibilités

Une fois les réflexions précédentes ayant permis de cerner le problème, il serait important à cette étape-ci d'avoir un portrait des initiatives développées en matière de concertation, afin de bien arrimer la démarche au contexte de votre milieu.

Voici certaines questions qui vous permettraient de vous familiariser avec le sujet :

Est-ce qu'il existe déjà, sur mon territoire, une instance de concertation au niveau régional, abordant la proche aidance, à laquelle nous pourrions nous greffer?

Voici différents cas de figure présentés dans ce tableau :

<p>CAS DE FIGURE</p> <p>Concertation régionale existante</p>	<p>QUESTION</p> <p>Comment les réalités locales sont apportées et quels moyens sont pris pour s'assurer que les actions entreprises au niveau régional, cheminent au niveau local?</p>
<p>CAS DE FIGURE</p> <p>Concertation(s) locale(s) existante(s)</p>	<p>QUESTION</p> <p>Comment les enjeux régionaux sont apportés et quels moyens sont pris pour s'assurer que les actions entreprises au niveau local, montent au niveau régional?</p>
<p>CAS DE FIGURE</p> <p>Quels acteurs pourraient composer cette nouvelle instance?</p>	<p>QUESTION</p> <ul style="list-style-type: none">○ Représentant du CISSS / CIUSSS (vous, organisateur communautaire, représentant de l'équipe SAD, etc.);○ Représentant de l'APPUI de votre région;○ Acteurs municipaux tels que les représentants de Municipalité Ami des Aînés (MADA);○ Intervenants communautaires (ex : intervenants de rang, intervenants de rue, agents de développement locaux, agents pivot, etc.);○ Agents de repérage (qui pourraient être engagés par la concertation);○ Des usagers collaborateurs;○ Etc.

Explorer la réceptivité

Suite à l'analyse de la situation actuelle, il est suggéré d'explorer la réceptivité des parties prenantes. La mise en place d'une nouvelle pratique nécessite que certaines conditions soient présentes (ex. : projet soutenu par l'établissement, fenêtre d'opportunité). Il est conseillé de vous poser des questions autant sur l'environnement interne (votre organisation), que sur l'environnement externe, afin d'avoir une bonne vision des facilitateurs et des barrières à anticiper pour l'implantation d'une structure de concertation à deux niveaux (régional et local).

Voici certaines réflexions qu'il est conseillé d'avoir en ce sens :

Est-ce qu'une concertation à deux niveaux aiderait à l'harmonisation des services aux PPAA dans tous les RLS? Et à l'amélioration du repérage des PPAA? (priorité organisationnelle et/ou ministérielle)

Est-ce que la direction de mon service est sensibilisée à l'importance de créer et/ou maintenir une instance de concertation dynamique autour de la question de la proche-aidance sur notre territoire?

Est-ce que certains partenaires internes (ex. : Direction de la santé publique, autres directions cliniques) pourraient appuyer cette démarche ou y contribuer?

Qui pourrait agir à titre de porteur de cette initiative (représentant interne ou représentant externe)?

Quels sont les enjeux (ex. : financement, restructuration interne) qui pourraient freiner ou compliquer l'implantation de cette pratique?

Quelles sont les forces en place (ex. : structure interne en place dédiée à la pleine reconnaissance des PPAA) qui pourraient faciliter l'implantation de cette pratique?

Quelles sont les ressources disponibles (ou à trouver) pour implanter et actualiser la pratique?

- Ressources matérielles (exemples) : local adéquat (chaleureux, accueillant) et accessible aux partenaires, matériel pour offrir les rencontres en mode virtuel;
- Ressources financières (exemples) : remboursement des dépenses de déplacement, achat de collations pour les partenaires invités, compensations financières pour des usagers collaborateurs, etc.;
- Ressources humaines (exemples) : professionnel avec un temps dédié à la préparation et à l'animation des rencontres, tel qu'un organisateur communautaire pour sa connaissance des milieux communautaires et pour sa compétence en mobilisation et en animation.

Vous voulez aller plus loin?

Les réflexions proposées ci-haut vous aideront à déterminer si une pratique telle que **La mise en place d'un CVPA régional et des 8 CVPAL** pourrait être pertinente et adaptable dans votre contexte particulier. Si tel est le cas, la prochaine étape à entreprendre serait la rédaction d'un court devis (étapes, échéancier, coûts approximatifs). Il est aussi suggéré d'anticiper dès maintenant les processus d'évaluation à mettre en place pour améliorer continuellement cette pratique. Pour vous inspirer dans votre démarche et poser des actions qui sont prouvées efficaces pour faciliter l'implantation de bonnes pratiques dans le RSSS, vous êtes encouragé à consulter le **Guide pour accompagner l'implantation de bonnes pratiques**.

N'hésitez pas à contacter vos collègues du CISSS de Chaudière-Appalaches pour avoir de plus amples détails sur le **CVPA régional et les CVPAL** et discuter des adaptations que vous anticipez pour votre région. De plus, dans la poursuite d'améliorer continuellement les pratiques et d'offrir un service répondant aux grands paramètres d'une pratique prometteuse de concertation, vous êtes invité à consulter et vous inspirer des travaux de M. Denis Bourque et de M. René Lachapelle, comme leur récent ouvrage : *Intervenir en développement des territoires* (2020). De plus, pour obtenir plusieurs outils d'animation qui aideront à dynamiser vos rencontres de concertation et à clarifier vos objectifs (création d'une vision commune, évaluation, etc.), nous vous invitons à consulter le site web de **Communagir**¹³.



Produit par l'équipe des projets nationaux en transfert des connaissances de l'*Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke*

Avec le soutien financier de la *Direction des services aux aînés, aux proches aidants, en ressources intermédiaires et de type familial du ministère de la Santé et des Services sociaux*

Année de production : 2021

La direction artistique et le graphisme ont été réalisés par *Noémie Ledoux et Marie-Anne C. Duplessis*. Les illustrations ont été créées par *Marie-Anne C. Duplessis*



Références et notes

- 1 Lane, J. et al. (2015). *Guide pour accompagner l'implantation de bonnes pratiques*. Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, URL https://www.iuplsss.ca/clients/SanteEstrie/Sous-sites/Centres_de_recherche/IUPLSSS/transfert_connaissances/outils-publications/Guides-outils/Guide_pour_accompagner_implantation_bonnes_pratiques_CIUSSSE.pdf.
- 2 Maela, P. (2016). *Conférence L'accompagnement en pratique*, Université Rennes 2 / AIPU France / Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, diffusé le 22-06-2016, URL <https://www.lairedu.fr/media/video/conference/laccompagnement-pratique-conference-interactive/>.
- 3 Maela, P. (2009). *L'accompagnement dans le champ professionnel*, URL <https://www.cairn.info/revue-savoirs-2009-2-page-11.htm>.
- 4 Schwartz, B., cité par Morin, P. dans Paul Maela (2016). *Conférence L'accompagnement en pratique*, Université Rennes 2 / AIPU France / Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, diffusé le 22-06-2016, URL <https://www.lairedu.fr/media/video/conference/laccompagnement-pratique-conference-interactive>.
- 5 Bourque, D. (2008). *Concertation et partenariat : entre levier et piège du développement des communautés*, Québec, collection Initiatives, Presses de l'Université du Québec, 142 pages.
- 6 Bilodeau, A. et al. (2004). *L'exigence démocratique de la planification participative : le cas de la santé publique au Québec*, *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 17, n° 1, 50-65.
- 7 Bourque D. (2014). *Concertation et partenariat : savoir tisser des maillages solides*, URL https://www.arihq.com/wp-content/uploads/congres-archiv/Conference_Partenariat_Denis%20Bourque.pdf.
- 8 Bourque D. (2014). *Concertation et partenariat : savoir tisser des maillages solides*, URL https://www.arihq.com/wp-content/uploads/congres-archiv/Conference_Partenariat_Denis%20Bourque.pdf.
- 9 **Définition des services de relève** : Les services de relève ont comme objectif de libérer la personne proche aidante des tâches domestiques et de soins qui, par leur nombre et leur intensité, peuvent la conduire à l'épuisement. Ces services prennent principalement les formes suivantes : présence-surveillance présence-stimulation, répit longue durée, halte-répit, centre de jour, hébergement temporaire. Or, il existe d'autres formes d'activités ou de services s'adressant particulièrement à l'aîné et qui peuvent relever indirectement la personne proche aidante de certaines tâches reliées à son rôle : activités à la vie quotidienne (ex : entretien ménager), activités à la vie domestique (soins à la personne), transport-accompagnement, popote roulante, etc. Les services de relève s'adressent donc en général à la dyade constituée de la personne proche aidante et de la personne aidée.
- 10 Note : L'APPUI de Chaudière-Appalaches a réalisé un Bilan du plan d'harmonisation 2017-2020, qui est disponible en visitant le site suivant : <https://drive.google.com/file/d/1IQyysbjYAMR50Jixm93kqbBXRUE8cmP2/view>.
- 11 Bourque D. (2014). *Concertation et partenariat : savoir tisser des maillages solides*, URL https://www.arihq.com/wp-content/uploads/congres-archiv/Conference_Partenariat_Denis%20Bourque.pdf.
- 12 Lane, J. et al. (2015). *Guide pour accompagner l'implantation de bonnes pratiques*. Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, URL https://www.iuplsss.ca/clients/SanteEstrie/Sous-sites/Centres_de_recherche/IUPLSSS/transfert_connaissances/outils-publications/Guides-outils/Guide_pour_accompagner_implantation_bonnes_pratiques_CIUSSSE.pdf.
- 13 Communagir (2021). *Communagir pour emporter*, URL <https://communagir.org/contenus-et-outils/communagir-pour-emporter/>.

Le genre masculin est utilisé dans ce cahier comme genre neutre dans le but d'alléger le texte et d'en faciliter la lecture.